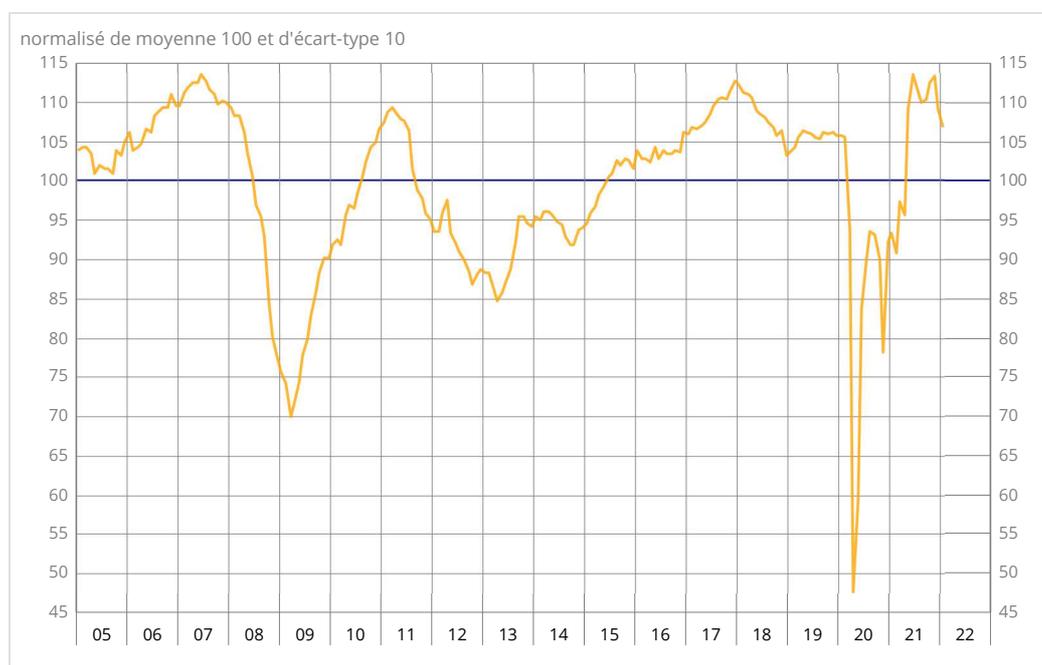




### En janvier 2022, le climat des affaires en France est un peu moins favorable

En janvier 2022, le climat des affaires se dégrade de nouveau. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, perd deux points. À 107, il reste cependant assez nettement au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette dégradation du climat des affaires tient principalement à la nouvelle détérioration des perspectives générales dans les services.

#### Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans le secteur des services, le climat des affaires se détériore de nouveau, plus modérément que le mois précédent. Ce recul est surtout lié à la poursuite de la dégradation du solde d'opinion relatif aux perspectives générales du secteur.

Dans le commerce de détail, le climat des affaires se tasse également, surtout du fait de perspectives générales d'activité jugées moins favorables par les chefs d'entreprise.

Dans le commerce de gros, le climat des affaires est en légère baisse par rapport à novembre. La baisse marquée des perspectives générales d'activité est en partie contrebalancée par l'augmentation du solde d'opinion sur les livraisons reçues de l'étranger.

Dans le bâtiment, le climat des affaires reste à un niveau élevé mais se dégrade quelque peu, sous l'effet du repli des soldes d'opinion concernant l'activité récente et l'activité prévue. Les tensions sur l'appareil productif restent intenses.

Enfin, dans l'industrie, à l'inverse, le climat des affaires s'améliore un peu de nouveau, porté par le rebond des soldes d'opinion sur les carnets de commandes et, dans une moindre mesure, par la hausse du solde sur la production passée. Les contraintes d'offre restent importantes mais les difficultés d'approvisionnement se détendent quelque peu.

### Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

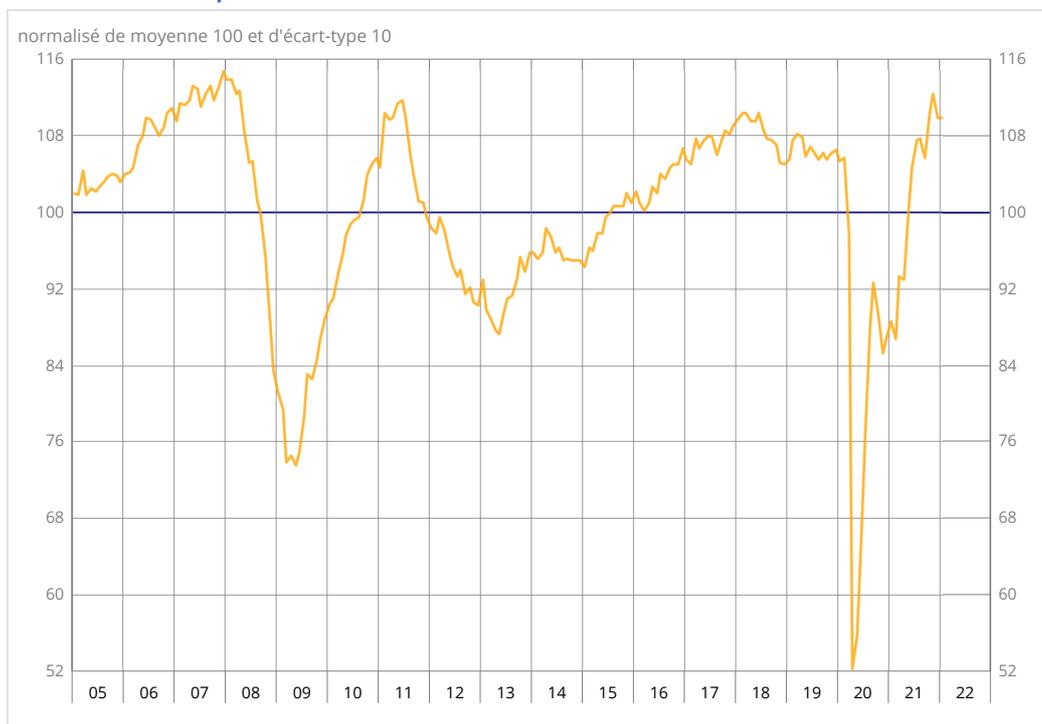
	Sept. 21	Oct. 21	Nov. 21	Déc. 21	Jan. 22
<b>Indicateurs du climat des affaires</b>					
<b>France</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>113</b>	<b>109</b>	<b>107</b>
Industrie	106	107	109	110	112
Bâtiment	113	113	114	115	113
Services	110	113	114	107	105
Commerce de détail	106	106	109	107	105
Commerce de gros	109	-	114	-	113
<b>Emploi</b>	<b>106</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>110</b>	<b>110</b>

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

### Le climat de l'emploi est stable

Le climat de l'emploi est stable en janvier, à 110, soit bien au-dessus de sa moyenne de longue période (100). L'augmentation du solde d'opinion relatif à l'évolution récente des effectifs dans l'intérim est en effet contrebalancée par le recul du solde relatif à l'évolution récente des effectifs dans les services hors agences d'intérim.

### Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

### Révisions

Le climat des affaires en France, les climats des affaires sectoriels dans l'industrie, le bâtiment, les services et le commerce de détail ainsi que le climat de l'emploi de décembre 2021 sont tous révisés à la baisse d'un point. Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

## Pour en savoir plus

---

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir de 30 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs. Depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 décembre 2021 et le 17 janvier 2022.

Prochaine publication : le 23 février 2022 à 8h45.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475